
Renvoi au comité de Salut public de l'adresse du conseil général de Bourg (Ain), qui remercie la Convention d'avoir envoyé le représentant Boisset, lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse du conseil général de Bourg (Ain), qui remercie la Convention d'avoir envoyé le représentant Boisset, lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 238;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16946_t1_0238_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

de souliers et 10 chemises pour l'armée d'Italie, 400 L aux femmes des deux volontaires qui ont aidé à réduire Toulon, 700 L aux braves soldats qui se sont signalés au siège de cette commune; enfin elle a ouvert une souscription pour contribuer à la construction d'un vaisseau de ligne.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[*La société des sans-culottes républicains de Cologin à la Convention nationale, s. d.*] (19)

Citoyens représentants,

Une société composée de cent vingt membres le plus grand nombre cultivateurs, vous apprendra avec satisfaction les petits dons qu'elle a fait pour la défense de la liberté; dix paires souliers et dix chemises ont été donnés à nos frères d'armes de l'armée d'Italie; elle a armé et équipé deux volontaires pour se réunir à la légion montagnarde et pour réduire la ville infâme de Toulon lorsqu'elle étoit au pouvoir de nos ennemis; elle a donné ensuite quatre cent livres aux femmes des deux volontaires: elle a fait un don de sept cent livres à nos frères d'armes qui se sont signalés pour chasser les vils esclaves de Toulon; la cy-devant paroisse a été choisie pour le temple de la Raison dédié à l'Être suprême, où l'on y fait la lecture des loix, depuis le vingt du mois de pluviôse, et l'assemblée de la société populaire des sans-culottes depuis le quatrième jour de floréal. Les ornements, meubles, argenterie de la cy-devant paroisse, et des cy-devant chapelles, ont été envoyés au district de Fréjus; cinq cent livres provenant de l'autel des cy-devant chapelles ont été déposés au régisseur de l'enregistrement. Notre commune a envoyé trois quintaux salpêtre à Fréjus; tous les citoyens ont manifesté une joyc républicainc lorsqu'ils ont appris le décret du dix-huit floréal, qui porte que le peuple français reconnoit l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, cette fête a été célébrée avec toute la magnificence possible dont tous les art et métier y ont assisté, notre société vient d'ouvrir une souscription pour la construction d'un vaisseau de ligne afin de tacher d'exterminer les scélérats d'anglois avec ses alliés, d'après une adresse joint un arrêté qui nous a été envoyé par les administrateurs de notre département; citoyens représentants notre société est prête à faire le sacrifice de son sang pour la patrie: recevés nos serments, vertueux, de vaincre ou de mourir libres, demeurés inébranlables dans votre poste, nos voeux seront accomplis; la France vous applaudit, l'Europe vous admire, l'univers vous contemple, achevés votre ouvrage, cultivés, protégés l'arbre de la liberté, jusques au moment heureux ou ses vastes ra-

meaux ombrageront le sol de la France, où la prospérité du peuple français attestera votre gloire, et les vertus que vous avés mises à l'ordre du jour.

Vive la République! vive la Montagne!

*et ont signé les membres sachant écrire
(une page de signatures).*

Pour suplément nous félicitons la Convention d'avoir été ferme à son poste les journées du neuf et dix thermidor, et d'avoir découvert et terrassé le nouveau tiran et ses complices qui avoient pour objet d'anéantir la liberté et vive la République.

DAULIOULLE, *président*, GUILLABERT, *secrétaire*.

15

Le conseil-général de la commune de Bourg, département de l'Ain, remercie la Convention nationale d'avoir envoyé le représentant du peuple Boisset, qui y a terrassé la tyrannie et l'intrigue, et essuyé les larmes des patriotes opprimés.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (20).

Au commencement de cette séance, on a entendu les maires, officiers municipaux et agent national de Bourg, département de l'Ain, remercier la Convention de leur avoir envoyé le représentant du peuple Boisset, et ce représentant de tous les actes de bienfaisance et de justice dont il honore sa mission, de sa fermeté enfin contre une poignée de brigands, dont le sang et le carnage paroissent être les élémens naturels (21).

16

La société populaire d'Ecos, district des Andelys, département de l'Eure, félicite la Convention sur sa sagesse et son énergie à punir le nouveau Catilina et ses complices; elle n'a pour règle de sa conduite que ses décrets, et proteste de n'être point la dupe des réputations usurpées; elle détaille les différens dons qu'elle a faits à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (22).

[*La société populaire et républicaine d'Ecos à la Convention nationale, du 10 fructidor an II*] (23)

(20) P.-V., XLVI, 238. Bull., 17 vend.

(21) Gazette Fr., n° 1006; J. Fr., n° 738.

(22) P.-V., XLVI, 238. Bull., 17 et 24 vend. (suppl.).

(23) C 321, pl. 1340, p. 21.

(18) P.-V., XLVI, 237. Bull., 17 et 24 vend. (suppl.).

(19) C 321, pl. 1340, p. 20.